

Ref : G10-2022 - projets de programmes d'actions sur les rivières par une approche intégrée et sectorisée

## Projets de programmes d'actions sur les rivières par une approche intégrée et sectorisé

Le Collège communal informe la population que les projets de programmes d'actions sur les rivières par une approche intégrée et sectorisé est soumis, à la demande du Gouvernement wallon, à enquête publique sur toute la région wallonne

Le dossier est consultable sur le site Internet de la commune ou sur Internet via le lien suivant :

[enquetepublique-paris.wallonie.be](http://enquetepublique-paris.wallonie.be).

Le dossier peut être également consulté auprès de la Cellule Développement Durable – Personne à contacter : Mr Th. NEGRINOTTI - à partir du :

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de la clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées au
Le 08/09/2022	Le 15/09/2022	Division Permis-Autorisations-Infractions Place Communale, 1 à La Louvière, le 31/10/2022 à 10 h	Collège Communal de et à 7100 LA LOUVIERE et/ou environnement@lalouviere.be

Tout intéressé peut formuler ses observations via le site web : [enquetepublique-paris.wallonie.be](http://enquetepublique-paris.wallonie.be).

Le dossier peut être consulté, sur rendez-vous, à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, c'est-à-dire du lundi de 8h30 à 16h, du mardi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h et le vendredi de 8h30 à 12h auprès de la Division Permis-Autorisations-Infractions - Cité Administrative - Place Communale, 1 à 7100 LA LOUVIERE - Tél : 064/27.78.11.

En dehors des heures de service, toujours sur rendez-vous un jour en semaine jusqu'à vingt heures ou le samedi matin de 8h30 à 11h 30 en téléphonant au moins 24h à l'avance au 064/27.78.11

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès du service communal précité. Sous peine de nullité, les envois par courrier sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

La Louvière, le 08 septembre 2022

Le Directeur Général,  
R. ANKAERT

Le Bourgmestre,  
J. GOBERT